

Aurélie Ravera-Lassalle, une voix qui porte l'orthophonie

VÉRONIQUE LE LAN
Orthophoniste formatrice
32 chemin des Prairies,
30100 Alès, France



© So Spitch

Aurélie Ravera-Lassalle
Orthophoniste formatrice,
elle est également autrice,
compositrice et interprète.
Son domaine de prédilection
est la voix.

■ Diplômée en 2001 à Marseille, Aurélie Ravera-Lassalle exerce en cabinet libéral et au centre de rééducation fonctionnelle Les Feuillades à Aix-en-Provence. ■ Certifiée Ostéovox et LSVT, elle a également suivi les formations Estill Voice Training et Complète Vocal Technique. ■ Elle a obtenu le Desiu de Laryngo-phoniatrie et le DU de Déglutition. ■ Chargée d'enseignement à l'école d'orthophonie de Marseille et pour le Desiu de laryngo-phoniatrie, elle est l'autrice de nombreux ouvrages et articles sur sa spécialité vocale. ■ Elle a assuré pendant cinq ans une consultation conjointe de voix chantée avec le Pr Giovanni à l'hôpital de la Conception à Marseille. ■ Elle exerce une activité de formatrice pour son propre organisme Voix et Formations ainsi que pour d'autres organismes comme So Spitch. ■ En parallèle, Aurélie Ravera-Lassalle est autrice, compositrice et interprète faisant partie des Stylomaniaques, groupe d'écriture de chansons animé par Claude Lemesle.

© 2025 Elsevier Masson SAS.

Mots clés – laryngo-phoniatrie ; rééducation ; voie chantée

Ortho Magazine. Qu'est-ce qui vous a amenée à l'orthophonie ?

Aurélie Ravera-Lassalle. Ma mère a exercé le métier d'orthophoniste pendant plus de 40 ans. Spécialisée en neurologie et trouble du neuro-développement, elle avait son cabinet à domicile et était véritablement passionnée par son métier. En bonne adolescente, quand il a fallu se projeter dans l'avenir et qu'elle m'a suggéré de prendre sa suite, j'ai poussé des hauts cris « *Moi, orthophoniste ? Jamais !* », pour au final me rendre compte qu'en tant que musicienne et chanteuse avec le souhait d'aider les autres, de travailler sur la voix, ce n'était pas un choix si dénué de sens.

OM. Quelle est votre spécialité ? Pourquoi l'avoir choisie ?

ARL. On peut dire que j'ai deux spécialités : l'oto-rhino-laryngologie et la neurologie.

J'ai décidé de suivre le cursus d'orthophonie pour rééduquer les voix, c'était vraiment mon premier choix, mais j'avais un bon aperçu des suivis en neurologie réalisés par ma mère que j'ai pu voir travailler en stage. En dernière année, j'ai choisi mes lieux de stage dans ces deux secteurs puis j'ai enchaîné sur le diplôme d'études approfondies (DEA) "Parole et langage" avec un mémoire sur la respiration des chanteuses lyriques et l'année suivante, un DEA de neuropsychologie avec un mémoire sur la perception émotionnelle de la musique. Dans ma pratique actuelle, mon activité est partagée entre les deux.

OM. Que préférez-vous dans votre exercice ?

ARL. La liberté et la variabilité : pouvoir décider de son emploi du temps, de ses vacances, des types de suivi, changer d'une année sur

l'autre, pouvoir se réinventer sans cesse.

L'humanité : le rapport à l'autre, le lien avec les équipes, celui avec les familles et surtout celui avec les patients. J'ai commencé mon exercice en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes avec nos aînés et en libéral avec les enfants : j'ai aimé l'humour et l'irrévérence de chaque âge. Et avec les patients dysphoniques, chanteurs professionnels, l'accompagnement du doute.

OM. Qu'aimez-vous le moins dans votre exercice ?

ARL. Les aspects administratifs de notre métier : ils s'alourdissent d'année en année, nous éloignant de notre rôle pur de soignant. La question de la double prise en charge et la façon dont cette responsabilité peut éventuellement nous pénaliser compte tenu de possibles indus pour un travail effectué me met très en colère.

Adresse e-mail :
lelanveronique@gmail.com
(V. Le Lan).



© aloraphoto/stock.adobe.com

À mes débuts avec les personnes âgées dépendantes et les enfants, j'ai aimé l'humour et l'irrévérence de chaque âge.

La déresponsabilisation des patients : j'ai commencé mon activité avec la mise en place du tiers payant total dans ma région ; il y a certes des avantages, mais je retiens principalement que c'est propice au désengagement du patient car c'est important de savoir ce que le soin coûte.

OM. Quelle figure de l'orthophonie ou du monde médical vous a le plus inspirée ?

ARL. C'est difficile de n'en citer qu'une. Pour le domaine de la voix : le docteur Benoît Amy de la Bretèque et le professeur Antoine Giovanni mais aussi la docteure Danièle Robert et Joana Révis. Et je pense aussi à Florence Touze qui a guidé mon cheminement en neurologie quand j'étais étudiante dans le service du professeur Poncet.

OM. Si vous pouviez revenir en arrière, changeriez-vous quelque-chose ?

ARL. Je me formerais plus sur la gestion d'une entreprise dès le départ pour mieux organiser les aspects financiers de ce métier car cette dimension n'était pas du tout abordée lors

de mes études initiales : même si j'ai fait ma comptabilité moi-même pendant longtemps, la gestion des revenus libéraux est semée d'embûches.

OM. Qu'aimeriez-vous dire aux orthophonistes d'aujourd'hui ?

ARL. Quel beau métier ! En route pour la joie ! Il faut savoir s'engager mais aussi se préserver. Il ne faut pas hésiter à explorer les différentes facettes de ce métier et parfois tout remettre en cause. Il faut envisager nos suivis en partenariat et dans une globalité, apprendre à déléguer aussi. Enfin, il faut oser revendiquer nos compétences et les afficher auprès des autres professionnels de santé.

OM. Que pensez-vous de l'orthophonie d'aujourd'hui ?

ARL. C'est une profession en pleine expansion qui traite de pathologies de plus en plus diverses avec des ressources qui n'existaient pas quand j'ai débuté. On a maintenant un savoir à portée de main, des distances qui se raccourcissent avec la possibilité d'utiliser la visioconférence,

la richesse de nos réseaux sociaux, l'arrivée de l'intelligence artificielle.

Je suis très admirative des orthophonistes généralistes, qui reçoivent toutes les pathologies et qui se forment, en plus de leur formation initiale, à chaque nouveau patient, chaque nouveau défi, souvent pour pouvoir répondre aux demandes dans des secteurs où l'accès au soin n'est pas facile.

OM. Comment voyez-vous l'orthophonie dans 30 ans ?

ARL. Je ne sais pas comment sera l'orthophonie dans 30 ans, j'espère que la pratique libérale sera préservée et que la pratique salariée sera réellement revalorisée.

Je pense qu'on tend vers une spécialisation de notre métier avec des orthophonistes qui se formeront et exerceront dans des domaines précis en étroite collaboration avec les médecins et les autres professions paramédicales, et que l'on bénéficiera d'outils de suivi de plus en plus efficaces sans oublier pour autant que l'humain est au cœur de notre métier.

OM. Quelle est votre citation préférée ?

ARL. « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux » issue du Petit prince d'Antoine de Saint-Exupéry.

OM. Un projet en cours dont vous aimeriez parler ?

ARL. Je travaille actuellement en partenariat avec Aude Fresnay sur la trame de bilan expert pour les dysphonies sur #orthophonie qui devrait être bientôt disponible [1]. ■

RÉFÉRENCE

[1] <https://orthophonie.app/#/>.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Ravera-Lassalle A. La voix chantée. Formation payante. <https://so-spitch.fr/formations/la-voix-chantee/>.
- Révis J, Ravera-Lassalle A. 21. Le bilan orthophonique de la phonation : analyse du geste et des compétences vocales. In: Giovanni A (dir). La voix : anatomie, physiologie et explorations. Louvain-la-Neuve: De Boeck; 2021.
- Société française l'ORL et de chirurgie de la face et du cou. Actualisation des Recommandations pour la pratique clinique: Paralysies récurrentielles de l'adulte. Paris, 2022.
- Les Stylomaniaques : www.facebook.com/LesStylomaniaques.
- Voix et formations : <https://voixetformations.fr/>.

Déclaration de liens d'intérêts

L'autrice déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.